



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 2 MARS 2020

Convocation du 24 Février 2020

L'an deux mil vingt, le 2 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoît (adjoints).  
Mme MARIE ROSALIE Christèle - M. GOUET Jérôme - Mme MOREAUX Sophie – Mme DUPORT Delphine – M. DUVAL Benjamin – M. AUDOUX Jérôme.  
Absents excusés : Mmes LECELLIER Sophie – LEROYER Sandrine – M. PIGEON Michaël  
Absent : Mme SOREL Audrey

Monsieur TOURGIS Lionel a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 3 Février 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### DELIBERATIONS

#### ► BUDGET :

##### **- Vote du compte de gestion 2019 (n°1)**

Le compte de gestion de Madame la Trésorière est soumis à l'approbation du Conseil Municipal et approuvé à l'unanimité des membres présents.

##### **- Vote du compte administratif 2019 (n°2)**

Monsieur TOURGIS Lionel est nommé président de séance.

##### ***Fonctionnement, toutes sections confondues :***

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de : 700 829,63 €

et les recettes de fonctionnement à la somme de : 1 172 184,79 €

soit un excédent de clôture de : 471 355,16 €

Compte tenu du report de l'exercice de 709 527,00 €, l'excédent de clôture global de fonctionnement s'élève à la somme de : 1 180 882,16 €

##### ***Investissement, toutes sections confondues :***

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de : 515 118,78 €

et les recettes d'investissement à la somme de : 702 605,27 €

soit un excédent de clôture de l'exercice de : 187 486,49 €

Compte tenu du report de 323 817,03 €, l'excédent de clôture global d'investissement s'élève à la somme de : 511 303,52 €.

Hors la présence du Maire, le compte administratif 2019 est voté à l'unanimité des membres présents.

### **- Affectation du résultat (n°3)**

Après avoir pris connaissance du compte de résultat global du budget, soit un excédent de clôture en fonctionnement de 1 180 882,16 €, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Report R002 (recette de fonctionnement) : 1 067 730,68 €

Affectation à l'article 1068 (recette d'investissement) : 113 151,48 €

L'excédent d'investissement sera repris automatiquement en report à nouveau (R 001) pour un montant de : 511 303,52 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **- Vote des taux d'imposition 2020 (n°4)**

Les taux 2019 restent inchangés, à savoir :

- Taxe d'habitation : 8,95 %
- Taxe foncière propriétés bâties : 26,16 %
- Taxe foncière propriétés non bâties : 45,08 %

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **- Vote du budget primitif 2020 (n°5)**

Madame le Maire propose au conseil municipal le vote du budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- o en section de fonctionnement à la somme de : 2 003 640,00 €
- o en section d'Investissement à la somme de : 1 451 955,00 €

#### **Fonctionnement :**

##### **Dépenses de fonctionnement par chapitre**

011	Charges à caractère général : 487 884,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés : 414 000,00 €
014	Atténuation de produits : 3 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante : 179 685,00 €
66	Charges financières : 30 000,00 €
67	Charges exceptionnelles : 1 400,00 €
022	Dépenses imprévues : 85 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement : 802 671,00 €

##### **Recettes de fonctionnement par chapitre**

70	Produits des services du domaine & ventes diverses : 106 299,32 €
73	Impôts et taxes : 716 450,00 €
74	Dotations et participations : 81 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante : 30 000,00 €
76	Produits financiers : 2 160,00 €
R002	Résultat reporté : 1 067 730,68 €

#### **Investissement**

##### **Dépenses d'investissement par chapitre**

204	Subventions d'équipement versées : 35 000,00 €
21	Immobilisations corporelles : 385 000,00 €
23	Immobilisations en cours : 242 000,00 €
10	Dotations, fonds divers : 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés : 105 000,00 €
020	Dépenses imprévues : 60 000,00 €
	Restes à réaliser : 624 455,00 €

##### **Recettes d'investissement par chapitre**

10	Dotations, fonds divers et réserves : 11 500,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé : 113 151,48 €
27	Autres immobilisations financières : 13 329,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement : 802 671,00 €

001 Excédent reporté : 511 303,52 €

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

► **RAM (n°6) :** La commune de Tourville-sur-Odon gère le RAM pour Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson. La Mutualité Française avait décidé d'arrêter les RAM. Un travail de recherche pour remplacer la Mutualité Française avait été fait par ces 3 communes. Le 13 février dernier la Mutualité nous a informés qu'elle continuait les RAM. La convention avec Tourville-sur-Odon étant arrivée à son terme, il nous est proposé d'en adopter une autre pour l'année 2020 pour un montant de 4 182,01 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Effacement de réseaux (n°7) :** Madame le Maire présente au conseil municipal le dossier établi par le SDEC ENERGIE relatif à l'effacement des réseaux et distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication : Partie haute de la route de Bretagne : rue de l'Eglise jusqu'au n° 100 environ.

- Coût global de cette opération estimé à : 188 760 € TTC

- Participation Communauté Urbaine, via droit de tirage communal et fonds de concours communal : électricité et télécommunication : 70 620 €

- Participation budget communal pour l'éclairage public : 11 750 €.

- Montant des aides : 106 390 €

Les documents nécessaires à cette réalisation vont être adressés au SDEC et à la Communauté Urbaine.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

#### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **Attribution de compensation 2020 :** Le 13 février, réception d'un courrier de la Communauté Urbaine nous informant du montant de la **compensation prévisionnelle** pour 2020 qui, compte tenu des charges transférées en 2019 s'élève à : 178 953,05 €.

#### INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

► **Bibliothèque municipale :** présentation par M. Loyant du compte rendu et statistiques de l'année 2019.

► **Insonorisation préau école :** Compte tenu du délai de livraison des matériaux, le conseil donne son accord pour engager ces travaux.

► **EU – AEP rue des Côtelettes :** La direction du cycle de l'eau de la communauté urbaine nous a informés ce jour que des travaux de renouvellement des réseaux eaux usées et eau potable seraient réalisés entre la rue du 23 rd Hussars et l'allée des Fillers courant du premier semestre 2020.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 10 minutes.